

Le Mag

DE BOIS-GUILLAUME

Dossier

LA VILLE LANCE SES ÉNERGIES PARTAGÉES

P. 14 À 17

Zoom sur les travaux d'été

P. 9

Sommaire

04

GRANDIR
À BOIS-
GUILLAUME



VIVRE À
BOIS-
GUILLAUME

06

10

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
À BOIS-
GUILLAUME



AGIR À
BOIS-
GUILLAUME

12

14

DOSSIER
ÉNERGIES
PARTAGÉES

AGENDA

18



THÉO PÉREZ
Maire

“ S’ADAPTER AU
RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE, C’EST
AUSSI ET SURTOUT
UNE OPPORTUNITÉ
DE MIEUX VIVRE À
BOIS-GUILLAUME !
”

LE MOT du Maine

Chers Bois-Guillaumaises et Bois-Guillaumais,

Depuis trois ans, votre municipalité est résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les premiers résultats sont déjà visibles : notre Ville a d'ailleurs été récompensée par l'Agence nationale de la transition écologique pour les projets que nous menons en faveur de l'air, de l'énergie et du climat.

Notre objectif est très concret : il faut adapter Bois-Guillaume aux conséquences du réchauffement climatique que nous vivons déjà aujourd'hui, à travers par exemple les récentes inondations, canicules et sécheresses, de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses.

Nous planifions donc la transition écologique de notre commune parce qu'elle est indispensable, et parce que c'est notre première responsabilité en tant qu'élus. Ces choix que nous faisons permettent bien sûr de préparer l'avenir et la façon dont on vivra demain à Bois-Guillaume. Ils sont également pris pour vous protéger. Mais ils sont aussi et surtout une opportunité de vivre mieux à Bois-Guillaume !

Prenons quelques exemples. Si nous avons installé une ferme urbaine, c'était bien sûr pour protéger un espace naturel de l'urbanisation et pour renforcer l'indispensable résilience alimentaire de notre Ville. Mais grâce à ce projet, c'est aussi plus de convivialité et plus de dynamisme pour Bois-Guillaume, le développement d'une économie locale et circulaire, la création d'emplois, de nouveaux lieux de découvertes...

Si nous végétalisons les cours de nos écoles (nous réalisons la 5^{ème} cour cet été), c'est bien sûr pour protéger notre biodiversité, pour mieux gérer les ruissellements des eaux pluviales qui pourront s'infiltrer dans nos sols, et évidemment pour rafraîchir les cours en période de très fortes chaleurs pour nos enfants. Mais c'est aussi pour embellir notre Ville et son patrimoine, ou pour offrir aux plus jeunes de nouveaux espaces pour s'épanouir, découvrir, jouer, toucher, goûter, sentir...

Si nous investissons dans la rénovation énergétique de nos bâtiments municipaux, c'est bien sûr pour les rendre plus performants, moins énergivores, mieux aptes à lutter contre les fortes chaleurs

ou les grands froids. Mais c'est également pour améliorer le confort de ceux qui en ont l'usage, c'est-à-dire vous.

Conformément à cette ambition, nous avons franchi une nouvelle étape le 8 juin dernier. Alors qu'il est urgent de trouver des alternatives aux énergies fossiles, les élus ont en effet adopté un plan de production et d'autoconsommation de notre propre électricité que vous pourrez découvrir dans le dossier de ce magazine. Là encore, les effets sont positifs : moins de consommation, moins d'argent public dépensé, et la possibilité de partager demain cette électricité avec vous.

En prenant soin de notre environnement, nous prenons soin de notre Ville et nous prenons soin de nous. Et rien que pour ça, nous sommes déterminés à poursuivre !

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été ressourçant, et je vous dis à bientôt.

Bien chaleureusement,

OURS



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Théo Perez

CODIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Samuel Pierres

RÉDACTION : Dounia Bouria

MISE EN PAGE : Julie Becquet

TIRAGE : 8000 exemplaires

CRÉDIT PHOTOS : Ville de Bois-Guillaume,

Adobe stock (sauf mention contraire)

IMPRESSION : Imprimerie IRS

DISTRIBUTION : La Poste, Promaction

Hôtel de Ville - 31, place de la Libération,

76 230 Bois-Guillaume - 02 35 12 24 40

www.ville-bois-guillaume.fr

Des “cantines responsables” dans les écoles de Bois-Guillaume



« MON RESTAU RESPONSABLE® » BIENTÔT DANS LES ÉCOLES !

La Ville de Bois-Guillaume a choisi de s'engager dans la démarche « Mon Restau Responsable® » dont le principal objectif porte sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.

La démarche Mon Restau Responsable® s'articule autour de quatre piliers distincts :

- 1. Le bien-être** : bon accueil des convives, confort de la salle de restauration, qualité nutritionnelle des menus servis, présentation des plats, animations etc.
- 2. L'assiette responsable** : produits bio, durables et/ou de proximité.
- 3. Les éco-gestes** : lutter contre le gaspillage et réduire les déchets, faire des économies d'eau

et d'énergie, utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement.

4. L'engagement social et territorial : travailler avec les acteurs du territoire, sensibiliser, impliquer et améliorer les conditions de travail des équipes de restauration scolaire.

S'engager dans cette démarche permet à la collectivité et aux entreprises du territoire de bénéficier d'un outil gratuit et efficace destiné à accompagner les restaurants collectifs qui souhaitent proposer une cuisine saine, de qualité et respectueuse de l'environnement.

L'engagement de la Ville de Bois-Guillaume dans la démarche Mon Restau Responsable® fait partie des actions inscrites dans le label Climat-Air-Energie.

ZOOM SUR LE PROJET ANTI-GASPILLAGE À L'ÉCOLE CODET

En mai dernier, l'école Codet a participé à un atelier “anti-gaspillage” en présence d'agents de la Métropole, des agents de restauration de la ville, des animateurs, des parents d'élève élus et d'une classe de l'école.

Suite à cet atelier, durant lequel chacun a pu échanger et recevoir des conseils pour améliorer les conditions des repas et éviter le gaspillage, l'école a mis en place un projet test consistant à effectuer un “pesage” après chaque service.

Ainsi, du 23 au 30 mai, tous les midis à la cantine de l'école Codet, les agents de restauration et certains parents d'élèves volontaires, ont procédé au tri puis à la pesée :

- Des biodéchets consommables : les restes que les enfants n'ont pas mangés
- Des biodéchets non consommables : épluchures de fruits et légumes, noyaux, os etc.
- Des déchets non alimentaires : emballages, barquettes, serviettes en papier etc.
- Du pain restant

Cette action, impliquant les enfants, les agents mais aussi les parents, permettra de récolter des données qui pourront par la suite être analysées dans le but d'apporter des suggestions pour diminuer le gaspillage alimentaire dans les écoles de la commune.

N'oubliez pas de demander votre Pass Activités !

Vous avez pu le lire dans le dernier magazine de mai-juin, la ville a relancé le Pass Activités cette année. **Cette opération permet de financer une participation pouvant aller de 20 € à 140 € pour tous les jeunes Bois-Guillaumais(es) de 6 à 14 ans et pour chaque jeune porteur de handicap jusqu'à 21 ans, souhaitant s'inscrire à une activité associative.**

Vous pouvez faire votre demande dès aujourd'hui en remplissant le formulaire disponible sur notre site web www.ville-bois-guillaume.fr



Vous y trouverez aussi le tableau des tranches et la liste des assos qui participent à l'opération.

RAPPEL DU CALENDRIER

- Les inscriptions sont ouvertes du 9 mai au 30 septembre 2023.
- Les Pass Activités sont distribués depuis le 29 mai 2023.
- La date limite d'utilisation est fixée au 15 octobre 2023.

Contact
CCAS - 02 35 12 24 77

Nouvelle cour d'école à Bernanos !



La végétalisation de la cour de l'école Bernanos est prévue durant les congés estivaux. Les élèves qui ont travaillé à l'élaboration des plans lors d'ateliers participatifs pourront dès septembre prochain profiter de leur nouvelle cour dont les esquisses ont été présentées aux représentants des parents d'élèves, aux enseignants et aux enfants. Ce projet de végétalisation permettra d'adapter la cour aux conséquences du réchauffement climatique

en luttant contre les îlots de chaleur, offrant ainsi plus de confort aux élèves et au personnel éducatif. Cet aménagement poursuit également un objectif pédagogique et ludique visant l'épanouissement des enfants dans leur environnement scolaire avec de nouveaux espaces de jeux notamment et de nombreuses plantations. La cour de récréation est ainsi repensée comme un espace de découvertes et d'aventures dans la nature favorisant l'éveil sensoriel de nos enfants.

En complément de ce projet structurant, d'autres travaux d'entretien sont prévus dans les écoles (éclairage LED, réfection de peinture). Enfin, les écoles Codet, PDF, Bocquets, Bernanos et Pompidou seront raccordées à la fibre.

Vivement la rentrée !

Foulées du partage - Lycée Rey

A l'initiative de leur enseignant Xavier Renault, par ailleurs habitant de Bois-Guillaume, les élèves du Lycée Rey ont organisé les « foulées du partage ». **Cette année, l'objectif était de courir 1 200 km en réalisant des tours de piste pour collecter un euro par kilomètre parcouru !** M. le Maire et Mme Renault, adjointe aux sports, ont chaussé leurs runnings pour apporter leur contribution. Les fonds récoltés ont été reversés à trois associations humanitaires, Mali dé, Mad'action et Fondation d'Auteuil. Bravo à tous les participants et aux organisateurs de ce défi sportif et solidaire !





LUMIÈRE SUR UNE ASSO

L'Aide aux devoirs



Une association en plein développement

En 1989, l'association Aide et Soutien scolaire, dont Françoise Ricque aura été la très appréciée Présidente pendant plus de trente ans, fut créée avec pour objectif d'aider en priorité les enfants qui rencontraient des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Il s'agissait en effet d'accompagner les jeunes qui ne pouvaient pas bénéficier chez eux de l'ambiance et de l'aide nécessaires pour mener à bien leur travail scolaire, le tout en étroite collaboration avec le psychologue scolaire et l'assistance sociale.

Depuis, l'association est devenue « Aide Aux Devoirs » et elle s'est alors implantée à l'école des Portes de la Forêt ainsi qu'au collège pour s'adapter aux contraintes de la vie familiale. L'objectif est d'aider les enfants à effectuer le travail scolaire donné par les enseignants. Aujourd'hui, l'association n'intervient plus au collège en raison de contraintes liées aux différents emplois du temps des élèves. En revanche, elle reste très active auprès des primaires, notamment en apportant une aide personnalisée aux enfants de CP et CE1 des Portes de la Forêt. Elle compte 27 bénévoles et aide 17 enfants sur des sessions de 30 minutes à raison de 3 fois par semaine.

L'Aide aux devoirs accueille les enfants de CP et CE1 afin de les encadrer dans leurs devoirs les lundi, mardi et jeudi de 17h à 17h30 au sein de l'école des Portes de la Forêt.

Devenez bénévoles au sein de l'Aide aux devoirs

Forte de son succès, l'association Aide aux devoirs envisage à présent de se développer, avec le soutien de la commune, dans les écoles Codet et Bernanos afin de faire profiter d'autres enfants de ce soutien personnalisé.

L'association recherche donc des bénévoles (personnes en activité, étudiants(es), retraités(ées) etc) pouvant assurer cet encadrement dans les 3 écoles, un, deux, ou trois soir(s) par semaine.

☎ Si vous souhaitez devenir bénévole ou avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Lucie CHAMBON, Présidente : 06 73 30 89 20,
Odile MAGONTIER, secrétaire : 06 64 89 98 65,
aideauxdevoirsboisguillaume@gmail.com

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'aide aux devoirs ?

Les parents des élèves de CP et CE1 de l'école des Portes de la Forêt peuvent contacter l'association pour préinscrire leur enfant. L'inscription sera confirmée en fonction du nombre de bénévoles.

📍 Tarif : 30€ pour l'année



*Votre appli s'est
refait une beauté !*



L'application de la ville évolue et devient plus esthétique et plus pratique !

→ Retrouvez toutes **les actus** ainsi que l'**agenda** des événements de votre commune.

→ Accédez aux **démarches**, au **portail famille** ou à la **plateforme citoyenne** en 1 seul clic.

→ Contactez vos élus ou les services de la mairie.

→ Indiquez aux agents où intervenir au plus près de votre quotidien en émettant des **signalements**.

→ Prenez une pause lecture pour consulter le dernier numéro sorti et tous les anciens **Mags**.

Une appli plus simple d'utilisation pour renforcer encore le lien qui vous unit à votre ville !

Comment profiter de la nouvelle application ?

→ Si vous détenez déjà l'application, il vous suffit de la mettre à jour.

→ Si vous ne l'avez pas encore, elle est téléchargeable sur Android et sur l'App Store en recherchant "ville de Bois-Guillaume".

Si vous rencontrez un problème de mise à jour, il vous faut supprimer l'ancienne version puis télécharger la nouvelle application.

Vous pourrez également activer les notifications pour rester informé à propos des actualités importantes.

A bientôt sur votre application !

Passeports et cartes d'identité : la mairie raccourcit ses délais !



À l'approche des vacances d'été, vous êtes nombreux à vouloir renouveler votre CNI ou passeport. Cependant, les délais de délivrance sont actuellement de 70 jours en moyenne dans toute la France. Nous sommes conscients que raccourcir ces délais est indispensable pour assurer un service public qualitatif. La ville s'engage et s'y emploie.

agent de manière temporaire au sein de son service population. L'objectif est d'atteindre les préconisations de l'Etat en augmentant d'au moins 20% le nombre de demandes recueillies sur la période du 1^{er} mai au 30 juin 2023.

L'ouverture de créneaux de rendez-vous supplémentaires permet de raccourcir les délais de délivrance des titres.



Signature du « Contrat Urgence Titres » de la Préfecture

Dans la continuité de son plan d'urgence initié en 2022, la préfecture de Seine-Maritime a mobilisé les communes volontaires autour du « Contrat Urgence Titres ».

Bois-Guillaume a répondu à l'appel : la commune a adapté son organisation et a recruté un nouvel

1. Nous vous recommandons d'effectuer votre pré-demande de CNI ou passeport sur le site de l'ANTS

→ <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> ➡



2. Puis réservez rapidement un rendez-vous en mairie sur :

→ www.clicrdv.com/mairie-de-bois-guillaume ➡



N'oubliez pas de prendre connaissance des modalités et justificatifs à fournir qui peuvent varier en fonction des motifs et de l'âge de l'intéressé.

Plan canicule

Chaque année, le plan canicule est activé du 1^{er} juin au 15 septembre.

Ce dispositif d'urgence a pour but d'informer sur les recommandations sanitaires et d'apporter l'aide et l'assistance nécessaires aux personnes vulnérables en cas de forte chaleur.

Qui est concerné ?

Les personnes âgées (plus de 65 ans), les personnes en situation de handicap ou malades à domicile, les personnes dépendantes, les femmes enceintes, les parents de jeunes enfants.

Comment s'inscrire ?

Afin d'être contacté et surveillé pendant cette période, il vous suffit de vous inscrire ou d'inscrire vos proches auprès du CCAS au 02 35 12 24 77 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



RAPPEL DES BONS RÉFLEXES à adopter en cas de forte chaleur

- Boire régulièrement de l'eau même en l'absence de la sensation de soif.
- Se rafraîchir et se mouiller le visage et le corps plusieurs fois par jour.
- Manger en quantité suffisante et éviter de boire de l'alcool.
- Éviter les sorties pendant les heures les plus chaudes de la journée et privilégier le matin avant 11h ou le soir après 21h.
- Rester à l'ombre, porter un chapeau d'été, des vêtements légers et amples, de préférence de couleur claire.
- Maintenir la fraîcheur dans son logement en fermant fenêtres et volets la journée, et en les ouvrant le soir et la nuit s'il fait plus frais.
- Penser à donner régulièrement des nouvelles à ses proches et demander de l'aide en cas de besoin.
- Aux premiers signes de malaise, appeler le 15.

i Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site web : www.ville-bois-guillaume.fr/le-plan-canicule-est-lance/



LE CHIFFRE DU MOIS

+ de 700

**La fête des voisins
a battu son plein !**

Vous étiez plus de 700 à vous être inscrits à la fête des voisins cette année. Merci aux organisateurs pour leur implication et aux nombreux voisins qui ont répondu présents !

A vos agendas !



La fête de la ville et des associations se déroulera le samedi 2 septembre 2023 sur l'esplanade de la mairie.

Vous retrouverez le programme complet des festivités dans le prochain magazine.

Les travaux de voirie prévus cet été à Bois-Guillaume



ZOOM SUR LES TRAVAUX ROUTE DE NEUFCHÂTEL

Les services de la Métropole nous informent que seront entrepris des travaux de renouvellement et de renforcement des réseaux d'eau potable sur plusieurs tronçons de la route de Neufchâtel, entre la route de Darnétal et la rue Dair. Ces travaux constituent une 1^{ère} étape indispensable avant la requalification de la route de Neufchâtel.

Le début des travaux interviendra à partir du 10 juillet 2023. Il a été décalé à la demande de la ville afin d'éviter les nuisances avant les congés scolaires d'été.

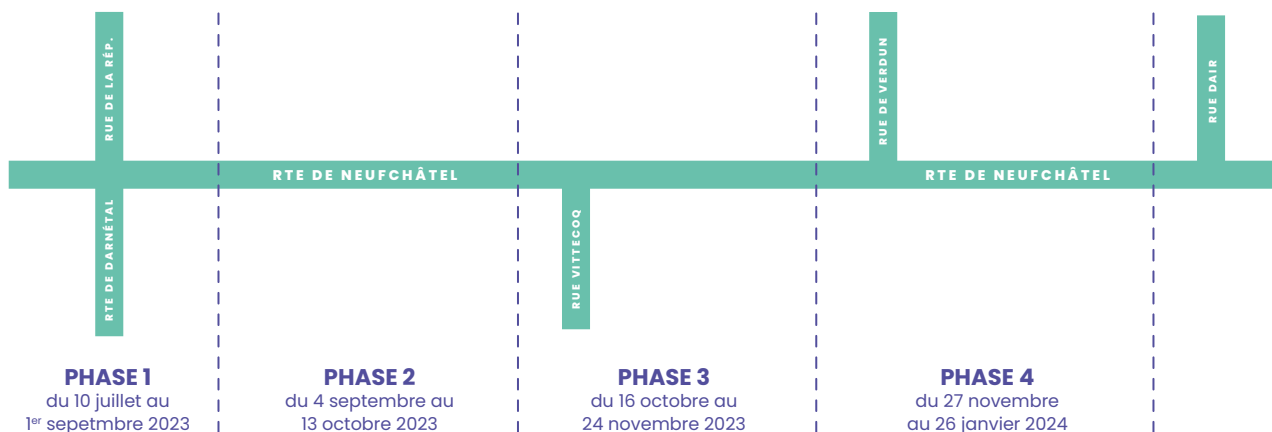
Les travaux se succéderont sur quatre secteurs de la route afin de garantir la meilleure circulation possible aux usagers. Le double sens de circulation

sera la plupart du temps conservé. Une attention particulière sera également apportée au maintien des accès piéton pour les riverains et des accès aux commerces. Les habitants concernés ont été informés par un courrier de la Métropole et la ville a organisé une réunion pour présenter les enjeux du chantier aux commerçants.

La première phase débutera par le carrefour entre les routes de Neufchâtel et de Darnétal. Les travaux se poursuivront ensuite vers le nord pour s'achever en décembre 2023.

Vous retrouverez tous les détails et les plans du projet sur le site de la ville ville-bois-guillaume.fr ➡

LES PHASES DE TRAVAUX



RÉFECTION DE VOIRIE

Deux autres projets de travaux liés à la voirie, qui ont été présentés aux riverains et usagers dans le cadre de deux réunions de concertation, seront également réalisés cet été :

- La place située entre l'école des Bocquets et la salle Schumann sera réaménagée pour apaiser la circulation. Le projet permettra de faire de cet espace une zone plus pratique et plus esthétique. La salle Schumann sera toujours accessible pendant la durée des travaux.

- Les rues de l'Eglise et Firmin vont également être rénovées aux abords des écoles Pompidou et Bernanos pour sécuriser les accès piétons et vélos et apaiser la circulation et le stationnement.

Ces travaux programmés par les services de la Métropole seront achevés pour la rentrée scolaire. Vous retrouverez tous les détails et les plans de ces 3 projets sur le site de la ville.

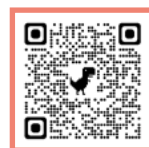
Concertation : la ville a besoin de vous !

CIRCULATION & STATIONNEMENT



La commune lance une enquête à destination des Bois-Guillaumais au sujet de la circulation et du stationnement dans la ville. **L'objectif de cette enquête est de recueillir votre avis sur la vitesse de circulation et le passage potentiel de certaines rues à 30 km/h.** Elle vous permettra également de vous prononcer sur le stationnement à travers différents scénarios qui vous seront proposés.

Pour répondre à l'enquête, rendez-vous sur notre plateforme de participation citoyenne :



RELAIS PETITE ENFANCE

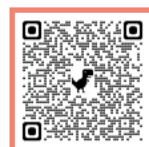
Les communes de Bois-Guillaume, Bihorel et Isneauville se sont associées afin d'offrir les services d'un Relais Petite Enfance Intercommunal sur leur territoire. L'accueil individuel au domicile des assistants(es) maternels(les) constitue le 1^{er} mode de garde en France.

Le cadre de la réforme des modes d'accueil du 19 mai 2021 renforce le rôle des Relais Assistants(es) Maternels(les) qui deviennent les « Relais Petite Enfance », services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels(les).

Afin, de développer une offre qui convienne au mieux aux Bois-Guillaumais, nous vous proposons une enquête vous permettant de vous exprimer sur les besoins que vous rencontrez en tant que parents ou futurs parents quant aux conditions de garde pour vos enfants.



Pour répondre à l'enquête, rendez-vous sur notre plateforme de participation citoyenne :





PAROLE À L'HABITANTE

Madame Amélie GRENIER, conseillère du quartier des Portes de la Forêt – la Bretèque, nous présente son conseil de quartier et nous livre ses premières impressions.



Qu'est-ce qui vous a motivée à candidater au Conseil de quartier ?

Je voulais faire partie intégrante de la vie de mon quartier. De plus, je trouve cette proposition de la ville très intéressante. En effet, c'est génial que la mairie veuille faire vivre les quartiers et avoir des conseillers présents et impliqués au plus près des habitants.

Quelles sont vos premières impressions en tant que membre de ce conseil de quartier ?

J'ai trouvé que tout était très bien organisé, notamment les premières réunions avec la chargée de concertation Marine Ribals et l'élue déléguée Margaux Vanthournout. Nous avons eu une journée d'accueil qui était très dense mais bien cadrée. Elle nous a permis de mieux com-

prendre le fonctionnement des conseils et de bien définir les rôles de chacun des conseillers au sein de son quartier.

Comment se déroulent vos premiers échanges ?

Pour nos échanges, nous avons créé un groupe WhatsApp. Quant aux rôles de chacun, ils ont été bien déterminés selon les personnes : un conseiller s'occupe des réservations de salles et des clefs, un autre s'occupe de la communication, des flyers etc.

Tout s'est fait naturellement et j'ai la sensation d'être dans un groupe très dynamique. Je trouve aussi fantastique qu'il y ait de la mixité : il y a 6 hommes, 6 femmes, des retraités, des actifs... cela permet d'avoir des avis différents et nous avons plein d'idées !

Avez-vous déjà identifié des projets à mener dans le cadre de ce conseil de quartier ?

Nous organisons un Apéro Parc le 27 juin rue du Tourne Midi. Nous espérons que les habitants de notre quartier viendront nombreux pour que nous puissions échanger un maximum avec eux.

Nous sommes au tout début de notre activité donc nous n'avons pas encore déterminé tous les projets à venir, néanmoins nous pensons bientôt organiser un évènement participatif style Foire à tout au cœur de notre quartier. Cela permettrait aux habitants de se rassembler dans une ambiance conviviale.

Nous avons fait une distribution de flyers dans les boîtes aux lettres et sur le marché pour présenter notre conseil. Les premiers retours des habitants sont très bons, ils trouvent que c'est super d'avoir ce lien direct avec les conseillers de quartier.



Vous souhaitez rejoindre le conseil de votre quartier ? Vous pouvez le contacter par mail aux adresses suivantes :

quartier-pdf-breteque@ville-bois-guillaume.fr
 quartier-centre-ville@ville-bois-guillaume.fr
 quartier-bocquets@ville-bois-guillaume.fr
 quartier-mont-fortin@ville-bois-guillaume.fr
 quartier-prevotiere-chu-rouvre@ville-bois-guillaume.fr
 quartier-herbeuse-halley@ville-bois-guillaume.fr

Déchets alimentaires : les particuliers se mettent au tri !



À compter du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source devient obligatoire pour tous.

Biodéchets : qu'est-ce que c'est ?

Ce sont les déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, pain rassis etc.) et de table (restes de repas) ou encore des déchets verts du jardin (tonte de gazon, feuilles mortes etc.). Un Français produit en moyenne 80 kg de biodéchets par an. Ils représentent 30 % du contenu de nos poubelles mais pour la majeure partie (70%), ils ne sont pas triés et sont enfouis ou incinérés, présentant un véritable gaspillage et un impact sur l'environnement.

Ces matières organiques représentent pourtant une ressource précieuse et peuvent être valorisées sous forme de :

- Compost (transformées en engrais naturel)
- Combustible (transformées en biogaz en méthanisation)

Trier à la source et valoriser les biodéchets sont les enjeux de cette nouvelle obligation issue de la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire.

Comment cette mesure sera-t-elle mise en place ?

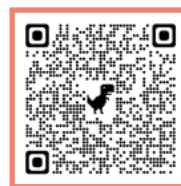
A partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets organiques.

Compétente en matière de gestion des déchets, la Métropole Rouen Normandie proposera aux administrés les solutions les plus pertinentes de tri à la source, comme il en existe déjà pour les emballages ou le verre.

Cela pourrait être la mise à disposition de composteurs individuels ou collectifs (pour un immeuble, un quartier), de poubelles individuelles ou de conteneurs collectifs (pour une collecte spécifique en benne). La Métropole Rouen Normandie vous informera sur les solutions de tri dans le courant de l'année.

Comment peut-on agir aujourd'hui ?

En attendant et jusqu'à la fin de l'année, la Métropole continue de soutenir les démarches volontaires des habitants à travers les dispositifs d'aides et de formations que vous pouvez retrouver sur le site de la Métropole :



Le compostage déjà dans les écoles de Bois-Guillaume !

Depuis 2021, les biodéchets des cantines scolaires municipales sont triés, collectés et valorisés en méthanisation en partenariat avec TerraLéo.

En 2 ans, près de 31 500 kg de biodéchets ont été collectés. Ils sont transportés dans une unité de méthanisation pour être valorisés en énergie renouvelable : le biogaz.



Développement durable : Bois-Guillaume s'engage !

À l'occasion de la semaine du Développement durable, la ville organisera plusieurs animations et ateliers durant les mois d'août, septembre et octobre 2023, destinés au public mais aussi aux enfants des centres de loisirs de la commune.

En attendant les événements de la semaine du développement durable, qui se déroulera du 26 septembre au 04 octobre, vous pourrez dès cet été participer à deux animations :

SAMEDI 26 AOÛT 20H15 - 22H15

Rue du Tourne Midi
(Parking - Place des érables)

« Découvrez le monde des chauves-souris »

Observations des chauves-souris (les « Chiroptères » !).
Entrez dans leur monde sonore.
Balade près des mares.
Une animation proposée par le Groupe Mammalogique Normand

→ Sur inscription : 20 pers. max
à : aliona-goncalves@ville-bois-guillaume.fr

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 14 H - 17 H

Devant la Mairie, espace parking vélo

Ateliers d'auto-réparation vélo animés par l'association « Guidoline »

Venez prendre des conseils relatifs à l'utilisation et l'entretien d'un vélo, ainsi que la possibilité d'effectuer ou d'apprendre à réaliser de petites réparations sur place.
→ Accès libre

DU 26 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2023

Semaine du développement durable

Découvrez dès maintenant les différents sujets qui seront proposés lors des ateliers de la SDD ! Cette année, elle se porte sur le thème de « La Maison Durable » ou comment piocher des idées pour que notre domicile soit plus durable :

Vendredi 29 septembre

- Conférence « appréhender un projet de rénovation énergétique de votre logement »

Samedi 30 septembre à l'Espace G. le Conquérant

- Animations ludiques « L'Eau potable et ses enjeux »
- Atelier « Cuisine antigaspi »
- Ateliers « Ecogestes au quotidien »
- Atelier « Mode de vie Zéro déchets »
- Atelier « Faire soi-même » ses produits ménagers
- Atelier Cuisine « Cuisiner IG bas - Nutrition à faible index glycémique »

Et dans les centres de loisirs les mercredis :

- Ateliers autour de la consommation et du cheminement de l'eau potable

La ville prend soin de ses arbres

La ville de Bois Guillaume, forte de son patrimoine arboré, a réservé une place conséquente à l'arbre en ville, le considérant comme un élément majeur du cadre de vie, mais aussi comme un acteur de la biodiversité, de la dépollution, de la régulation et de l'adaptation au climat. C'est dans ce cadre que la commune a décidé de replanter diverses espèces d'arbres : pour un arbre abattu, 2 arbres sont plantés au minimum. Depuis 2021, ce ne sont pas moins de 1 200 sujets qui auront été plantés.

La ville évite les élagages sévères et procède désormais à des tailles douces, d'aération et de formation.

Enfin, aucun abattage d'arbre ne sera envisagé si celui-ci ne représente pas un danger.

Entretien de votre végétation

Nous vous rappelons que l'entretien de vos haies et du trottoir devant votre domicile est de votre responsabilité. Tant que faire se peut, essayez d'éviter la période de nidification des oiseaux du 1^{er} avril au 31 juillet pour tailler vos haies. Nous vous remercions cependant de bien vous assurer que le passage n'est pas obstrué et que les piétons peuvent cheminer librement devant chez vous.





**PLAN SOLAIRE :
LA VILLE VA PRODUIRE ET
CONSOMMER SA PROPRE
ÉLECTRICITÉ !**

Bois-Guillaume Énergies Partagées

Dans un contexte marqué par la flambée des prix de l'énergie et notamment de l'électricité, et alors que la lutte contre le réchauffement climatique impose que nous trouvions des alternatives aux énergies fossiles, la Ville de Bois-Guillaume vient d'adopter un plan ambitieux de production et d'autoconsommation de sa propre électricité.

Que prévoit précisément ce plan solaire, voté lors du conseil municipal du 8 juin dernier ?

1 Développer la production d'énergie photovoltaïque

L'objectif de la Ville est de produire localement une énergie propre et renouvelable, en développant la production d'énergie photovoltaïque. Pour cela, la commune va progressivement équiper ses bâtiments publics de panneaux photovoltaïques. Le déploiement sur les bâtiments publics est budgété dès 2023 et se poursuivra en 2024, 2025 et 2026, pour que la Ville puisse produire une part significative de l'électricité qu'elle consomme.

2 Auto consommer l'électricité

Chaque bâtiment équipé sera ainsi en mesure d'auto consommer l'électricité qui sera produite par ses panneaux photovoltaïques. Cela lui permettra de réduire significativement sa consommation d'électricité « conventionnelle » et donc le montant de la facture.

Bien sûr, la consommation d'électricité varie dans la journée et selon les usages. L'idéal serait de pouvoir aligner la production d'électricité avec la consommation, mais ce n'est pas toujours possible. Des surplus de production existeront donc qu'il s'agira de valoriser pour que d'autres consommateurs puissent en bénéficier.

Partager l'électricité grâce à l'autoconsommation collective

Pour partager l'électricité produite, et valoriser notamment le surplus, la Ville a créé une communauté énergétique. Son objectif revient à regrouper plusieurs acteurs du territoire (cliniques, hôpitaux, entreprises, lycée, collège, écoles etc.) qui souhaitent produire et/ou consommer de l'électricité localement.

Cela s'appelle l'autoconsommation collective. En regroupant plusieurs producteurs et consommateurs d'électricité, les ressources pourront être partagées et valorisées.

Par exemple, pendant l'été les panneaux installés sur les écoles produiront beaucoup d'énergie, mais les écoles étant fermées pendant les vacances, leur consommation sera négligeable. Grâce à la communauté énergétique, un autre équipement pourra profiter de ce surplus à un prix très attractif, par exemple un centre hospitalier qui aura lui des besoins énergétiques importants et permanents.

L'association Bois-Guillaume Énergies Partagées

Cette communauté énergétique a été créée par la Ville de Bois-Guillaume le 8 juin 2023. Elle prend la forme d'une association loi 1901, nommée Bois-Guillaume Énergies Partagées.

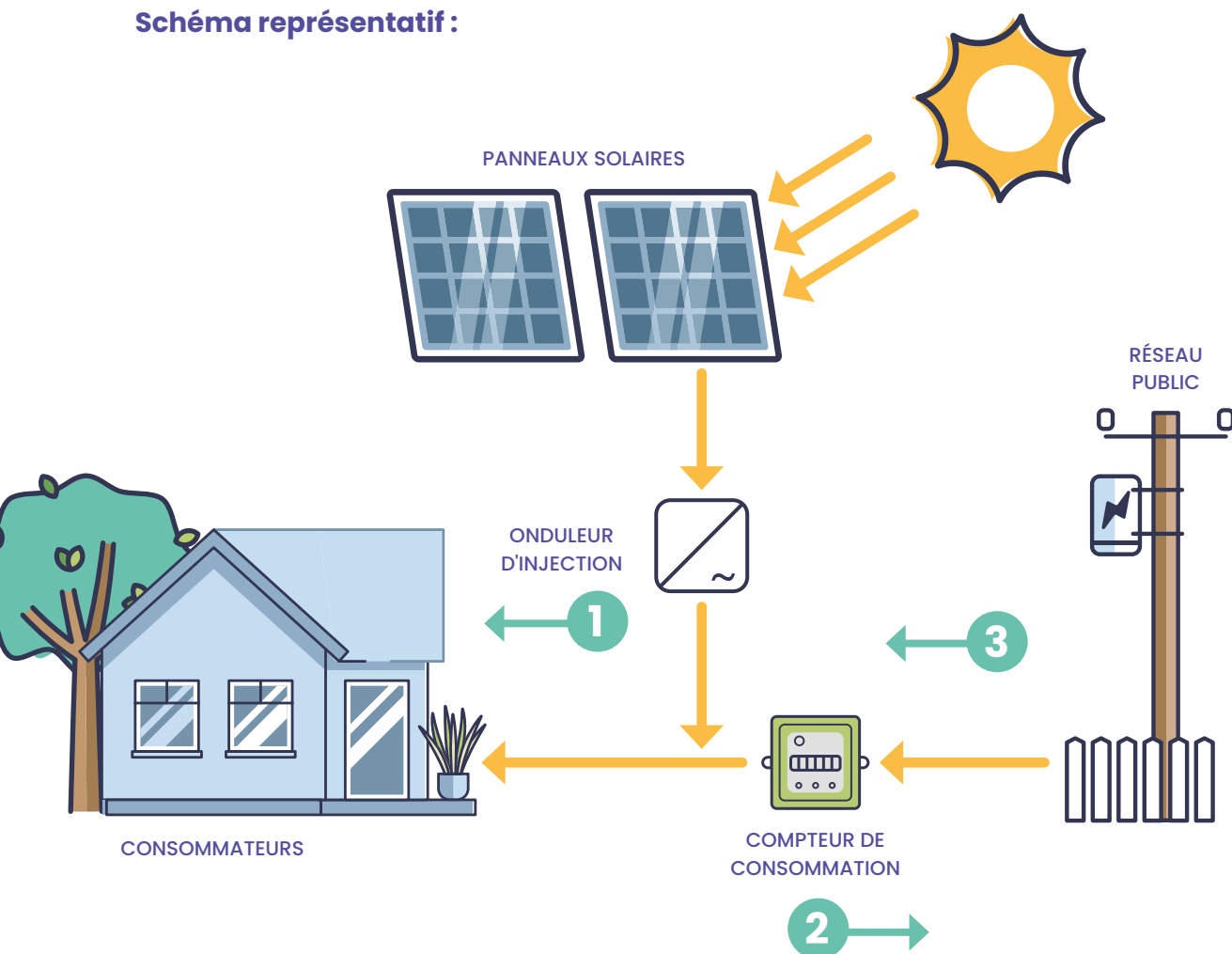
A court terme, l'association regroupera autour de la commune des acteurs du territoire souhaitant produire et consommer l'électricité localement : des acteurs importants du milieu de la santé et du milieu économique de Bois-Guillaume ont déjà prévu de rejoindre la Ville dans cette démarche ambitieuse à l'échelle de notre territoire.

A moyen terme, la Ville souhaite pouvoir inclure les habitants dans ce projet, pour leur permettre de profiter d'une énergie produite localement, à un prix nettement inférieur à celui du marché.

Quels sont les objectifs de ce projet de production et d'autoconsommation collective ?

- 1. Faire des économies** : en réduisant la facture énergétique et en produisant une électricité non soumise aux variations des prix du marché (prix stable et nettement inférieur au prix du marché).
- 2. Être exemplaire** : promouvoir une approche exemplaire et pédagogique pour inciter les entreprises locales, les bailleurs sociaux, les copropriétés et les particuliers à produire et consommer leur propre électricité. Un objectif qui s'inscrit dans la volonté de la ville de devenir un territoire 80 % énergies renouvelables d'ici 2030 (100 % en 2050), en produisant et en consommant localement de l'électricité renouvelable et décarbonée.
- 3. Fédérer** : mutualiser les moyens et les ressources au sein d'une même communauté énergétique permet de regrouper entreprises, habitants, personnes publiques, au sein d'une même ambition, celle de la transition écologique.

i Si vous êtes intéressés pour rejoindre cette communauté et participer à sa création, vous pouvez contacter l'association via : contact@bgep.fr

Schéma représentatif :**EXPLICATIONS :**

→ Les photons du soleil frappent les cellules photovoltaïques, ce qui crée une réaction électrique et un courant continu.

→ Un onduleur est utilisé pour convertir le courant continu en courant alternatif, compatible avec l'électricité domestique.

→ La quantité d'électricité générée dépend de la puissance des panneaux solaires et de l'ensoleillement.

LÉGENDE :

- 1 Flèche 1 :** L'électricité est d'abord utilisée par les différents appareils électriques du bâtiment. C'est l'autoconsommation.
- 2 Flèche 2 :** L'électricité non consommée (le surplus) est réinjectée dans le réseau public qui est géré par ENEDIS. Ce surplus peut être partagé ou revendu.
- 3 Flèche 3 :** Si l'électricité générée n'est pas suffisante, le complément nécessaire provient d'un fournisseur d'électricité.

Questions / Réponses

Est-ce que les panneaux solaires sont recyclables ?

Oui. Les panneaux solaires sont recyclables. Ils sont principalement constitués de verre, de métaux et de plastiques, qui peuvent être récupérés et réutilisés dans de nouveaux produits. Jusqu'à 95% des matériaux contenus dans un panneau solaire peuvent être recyclés.

Quelle est la durée de vie d'un panneau solaire ?

La durée de vie d'un panneau solaire dépend de plusieurs facteurs, notamment de la qualité du panneau, des conditions d'installation et d'utilisation, et de l'environnement dans lequel il est utilisé. En général, les panneaux solaires ont une durée de vie d'environ **25 à 30 ans**.

La performance des panneaux solaires décline au fil du temps. La plupart des panneaux solaires perdent environ 0,5 à 1 % de leur rendement annuellement. Cela signifie qu'après 25 ans, un panneau solaire qui a commencé à produire 100% de son rendement nominal pourrait produire environ 75 à 80% de ce dernier.

Est-ce intéressant d'avoir des panneaux photovoltaïques en Normandie ?

Oui. La production est certes moins importante que dans le sud de la France, mais elle demeure importante. En moyenne, un seul panneau solaire va produire en Normandie entre 800 et 1 000 kW/h par an. Une installation classique de panneaux peut donc produire en un an entre 11 000 et 14 000 kW/h. Or, un Français consomme en moyenne environ 4 500 kW/h par an. Compte tenu du prix de rachat du surplus, et surtout des prix du marché, l'installation est pertinente.

Est-ce qu'il y a des aides de l'état pour s'équiper ?

Il n'existe pas d'aides directes. Celle de l'état est matérialisée uniquement par la garantie de rachat du surplus de l'électricité à un prix fixe sur 20 ans. Pour une installation chez un particulier, le tarif de rachat était en avril 2023 de 0,10 € / kWh. Les économies réalisées proviennent d'abord de l'électricité autoconsommée.

À SAVOIR : la Métropole de Rouen a mis en place une aide pour l'achat de « petits panneaux solaires » que l'on trouve désormais en kits à monter soi-même. Le montant de l'aide est fixé à 80% du coût du kit, avec un plafond fixé à 1 000 €.

Pourquoi ne pas stocker l'électricité produite ?

Cette solution peut paraître séduisante mais elle se heurte encore à une contrainte sérieuse, celle des batteries. Leur coût demeure très élevé et le processus de fabrication n'est pas du tout optimal. Dans le contexte actuel, cette solution n'apparaît pas encore adaptée et pertinente.

Quelle est l'empreinte carbone des différents moyens de production ?

Le schéma ci-dessous montre l'équivalent carbone par kw produit par les différentes technologies. Le solaire produit 43g CO₂eq/kW, notamment du fait du processus de fabrication. Cela reste une production d'énergie verte très intéressante à condition :

- de limiter l'impact au sol
- de conserver longtemps les panneaux
- de favoriser le recyclable et le réemploi

COMPARATIF DES ÉMISSIONS DE CO₂ SELON LES DIFFÉRENTES TECHNOLOGIES

TECHNOLOGIE UTILISÉE	 ÉOLIEN	 SOLAIRE	 HYDRAULIQUE	 NUCLÉAIRE	 CHARBON	 GAZ NATUREL	 FIOUL
Emission de CO ₂ amont	14,1 g	43 g	6 g	6 g	89 g	67 g	102 g
Emission directe de CO ₂ combustion	0	0	0	0	969 g	351 g	628 g
Total	14,1 g	43 g	6 g	6 g	1058 g	418 g	730 g

TRIBUNES

libres

Chères Bois-Guillaumaises, chers Bois-Guillaumais,

La dernière édition du **marché nocturne a été un véritable succès** ! Vous êtes venus très nombreux soutenir nos commerçants et artisans, et profiter de ce moment de convivialité réussi. Ces instants sont précieux.

C'était par ailleurs un de nos engagements : animer Bois-Guillaume, en développant les lieux et les événements de partages, d'échanges, de culture...

La **création de nouveaux événements festifs et culturels**, comme le marché nocturne, la Fête de la Ville, la Rue aux enfants ou le Mont Fortin fait son malin, répond à cet objectif. Ils nous permettent de vivre pleinement notre Ville, favorisent les échanges, et nous rendent fiers d'être habitants de Bois-Guillaume !

Pour faire Ville ensemble, il faut des moments de convivialité, mais il faut aussi **des lieux pour se rassembler**. Notre politique d'urbanisme joue là un rôle central. **L'aménagement du cœur de Ville**, dont les travaux débutent en octobre, permettra de créer ce lieu de centralité, idéal pour se rencontrer et se retrouver.

Vivre sa Ville avec plaisir, c'est enfin avoir la possibilité d'en être citoyen. **Le développement d'une culture de la concertation** est aussi un moyen de renforcer le vivre ensemble en réunissant les habitants dans les conseils de quartier ou lors de réunions publiques.

Autant d'enjeux dans lesquels nous continuerons à nous investir.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous donnons rendez-vous le 2 septembre à l'occasion de la **Fête de la Ville** !

Chaleureusement,

Le groupe Imaginons Bois-Guillaume

Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillaumais,

À grand renfort de communication, la concertation à destination de la population exclut les élus minoritaires !

Notre groupe a toujours valorisé l'harmonie, le respect mutuel et la coopération. Hélas, force est de constater que le Maire concentre toute sa politique sur la concertation à destination des citoyens, parfois tirés au sort, excluant les groupes minoritaires élus démocratiquement pour vous représenter.

Quel est l'objectif du Maire ? Mettre à l'écart les élus non-majoritaires ? Gérer ses affaires comme lui bon semble ?

En effet, nous ne sommes pas conviés à ces différents temps de « consultation participative » : Aménagement a posteriori de tel carrefour, requalification de telle ou telle voirie, nous découvrons ces informations sur les réseaux sociaux, dans les boîtes aux lettres ou par le bouche-à-oreille.

Les conseils municipaux et les commissions les précédant sont vides de tous sujets d'importance alors qu'il y aurait tant à partager de manière constructive **dans l'intérêt général**. La diversité d'opinion est une richesse. Écouter les sensibilités politiques différentes est une force. En faire abstraction est une faiblesse.

En panne d'idées ?

Concertation par-ci, par-là, bien dans l'air du temps. L'avis des habitants est essentiel, mais trop de concertation tue la concertation. Ces concertations deviennent inaudibles et ne jouent plus leur rôle. La majorité manque-t-elle tant d'inspiration ?

Bel été chaleureux,

Le Groupe Marie Guguin Bois-Guillaume et Vous

contact@marieguguin.fr

Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillaumais,

En 2020, la liste que je conduisais a été battue par l'actuelle équipe municipale qui avançait des idées et un programme très proche des nôtres. Qu'elle soit classée à gauche et nous à droite ne nous parut pas une raison suffisante pour entrer en résistance.

Choisissant la fidélité à nos idées plutôt que l'esprit de clocher nous avons résolu, pour le moment, de la soutenir sans ambiguïté. C'est pourquoi nous aimerions que sa cohérence soit évidente pour tous.

Ainsi, dans une précédente tribune j'appelais à ce que la conception même du futur pôle culturel le prépare à diffuser des valeurs et des ambitions écologique et à privilégier les activités de groupe qui tissent le lien social.

Pour faire ressortir la cohérence globale, il est parfois nécessaire de relier certaines mesures entre elles afin de les mettre en perspective. Organiser une garde-citoyenne, recenser les ressources en eau, organiser un collectif de production et de partage local d'électricité et créer une exploitation vivrière sur la commune, sont autant de mesures qui prennent un tout autre sens lorsqu'on les envisage sous l'angle de la résilience de notre commune aux aléas du temps. Ces lignes de perspective pourraient être mieux tracées.

Enfin, certains programmes immobiliers autorisés sous une autre mandature continuent de sortir de terre. C'est tout-à-fait normal mais cela peut brouiller la cohérence de l'équipe actuelle avec ses engagements en matière d'urbanisme.

Philippe Couvreur

Groupe « Pour Bois Guillaume » Frédéric Abraham

Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillaumais,

Deux sujets importants méritent une réflexion approfondie :

L'urbanisme et le logement social :

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Un projet de densification de plus de **400 logements** sur le terrain du CHU et plusieurs habitants m'ont alertés sur **d'autres projets d'envergure**.

Nous aurons une **urbanisation intense** et un **accroissement de population** très important. La municipalité doit donc permettre **une plus large concertation** avec les habitants et les élus de tous les groupes. Notre ville va changer **mais nous voulons conserver notre qualité de vie**.

Si notre ville passe à 15000, 16000 ou 20000 habitants, il faudra gérer la transition et adapter les infrastructures. Au risque de me répéter, **la municipalité aurait dû préempter le terrain du CHU**.

Le lien avec le logement social est fait et suite à la délibération votée par la municipalité, nous aurons **un logement social pour un logement construit** soit environ 200 pour le projet CHU. C'est beaucoup.

Responsable du logement social lors du précédent mandat, je crois que le logement social est utile pour nos jeunes, nos anciens, les personnes en situation de handicap, les familles aux ressources modestes mais la municipalité **doit influencer le plus possible** sur les attributions des logements.

Prenez soin de vous et de vos proches.

pourboisguillaume@gmail.com

Les rendez-vous de la Ville



AOÛT
SEPT
OCT



**SAMEDI 26 AOÛT
20H15 À 22H15**

**Animation « Découvrez le monde
des chauves-souris »**

**Observation des chauves-souris
(les « Chiroptères » !)**

Rue du Tourne Midi
(Parking – place des Erables)

i Gratuit

02 35 12 24 68

Infos en page 13



30 AOÛT – 18H45

**79^e anniversaire de la libération du
plateau nord**

Cimetière de la Mare des champs
de Bois-Guillaume



**SAMEDI 2 SEPTEMBRE
DE 10H À 19H**

Fête de la Ville – 3^e édition

Eplanade de la mairie

i 02 35 12 24 55

Gratuit



**DU 8 SEPTEMBRE
AU 26 NOVEMBRE**

**Exposition EOP (Espace
d'Œuvres Photographiques)**

3^e édition

Portes de la forêt – Gratuit



SAMEDI 9 SEPT. – 20H

**Concert de l'Orchestre de l'Opéra de
Rouen Normandie**

Espace Guillaume le Conquérant

i 02 35 12 24 55



**SAMEDI 16 SEPTEMBRE
14H À 17H**

**Ateliers d'auto-réparation
vélo animés par l'association**

« Guidoline »

Eplanade de la mairie

Espace parking vélo

i 02 35 12 24 68

Gratuit

SEPT
OCT



**DU 26 SEPTEMBRE
AU 4 OCTOBRE**

**Semaine du Développement Durable
sur le thème de la "Maison durable"**

i Découvrez les animations
en page 13



JEUDI 28 SEPTEMBRE

**Sortie seniors à l'aquarium Nausicaà
de Boulogne-sur-Mer**

Pour les + de 60 ans

i Inscriptions :

du 30/08 au 01/09 auprès du

CCAS au 06 15 11 29 58



**DU 24 AU
28 OCTOBRE**

10h à 13h – 14h à 18h (mar., merc., jeu.)

10h à 13h – 14h à 19h (ven.)

10h à 13h – 14h à 17h (sam.)

**Exposition « Héroïnes de nos musées »
par l'association Nom'Art**

Espace Guillaume le Conquérant

i 02 35 12 24 55

Gratuit

& les événements associatifs



**SAMEDI 1^{ER} ET
DIMANCHE 2 JUILLET**

**Exposition Céramique
en Normandie**

Chapelle du Carmel



**DU 23 SEPTEMBRE
AU 1^{ER} OCTOBRE**

**Exposition Gérard Quesney
et Jean-François Glabyk**

Chapelle du Carmel

**VOTRE
APPLI
S'EST
REFAIT
UNE
BEAUTÉ !**



**(Re)téléchargez l'appli de
la ville de Bois-Guillaume.**